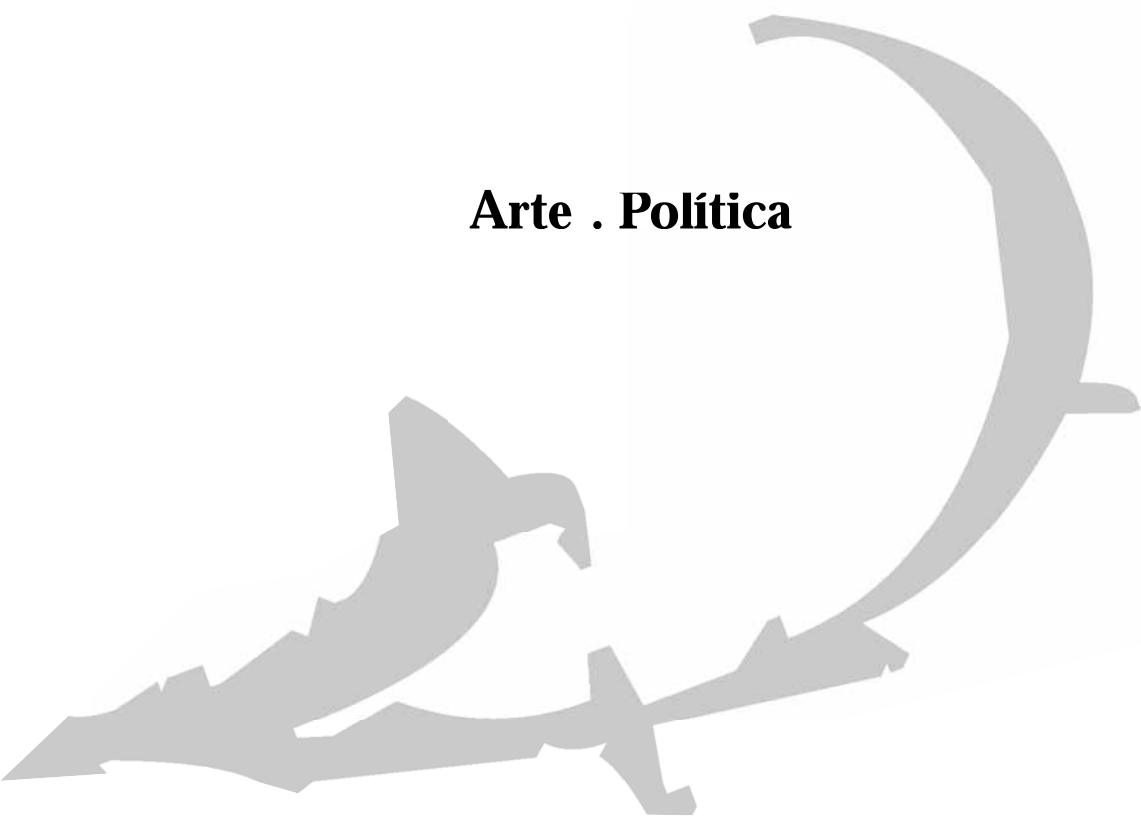


Arte . Política



Pierre Magne*

Artefilosofia, Ouro Preto, n.3, p.159-177, jul. 2007

Selon l'analyse courante, les intérêts dominants imposent formes et fonctions à l'architecture, l'équipement et l'urbanisme. Terrain de chasse des spéculateurs immobiliers, la ville offre ses zones aux mouvements de la valorisation. De même avec les industriels, les promoteurs montent des cités d'urgence, des baraquements, où viendront s'agglutiner les nomades de la production¹. Les constructions et les aménagements sont alors l'un des instruments de la domination. Architecture et politique restent pensées comme deux domaines séparés que les pots-de-vin aident à communiquer. Dans ce schéma, ni la nature de l'espace ni celle du pouvoir ne sont interrogées. On pointe trop facilement les collusions des financiers et des urbanistes. On explique le chaos urbain par la spéculation immobilière, les hypermarchés comme une présentation esthétique des marchandises, l'étrangeté des ambiances de béton et de verre comme le signal d'une production aliénante. Mais nos bâtiments, nos aéroports, centres commerciaux, lieux publics sont-ils seulement les jouets d'un pouvoir qui aliène, nargue les producteurs en faisant éclater sa puissance dans la pompe des matériaux et le faste des proportions? En présupposant ce qu'est le pouvoir, on s'enferme dans la critique des bons ou mauvais usages de nos possibilités de construire. Il faut au contraire interroger l'être du pouvoir à partir des possibilités pures de l'espace si l'on veut comprendre de quelle façon l'architecture est politique. Il faut partir de l'idée que « l'espace est fondamental dans tout exercice du pouvoir »², puis déterminer à partir de là quel type de pouvoir correspond à chaque schéma d'aménagement. C'est ce que fait Foucault en allant de l'espace au pouvoir qui y est à l'œuvre et non du pouvoir aux aménagements auxquels il procéderait pour asseoir son pouvoir.

L'espace n'est pas un bâtiment ou un plan. C'est d'abord une forme qui guide Foucault dans l'analyse du pouvoir. Il demande quels effets de pouvoir tiennent à la forme-espace. Nous verrons que cette manière d'interroger la portée politique de l'architecture enrichit considérablement l'analyse des effets que produit l'espace sur ceux qui sont sous ses ordres.

La forme-espace

Il faut commencer par souligner le rôle conducteur que joue l'espace, dans *Surveiller et punir*, en vue de caractériser différents types de pouvoir. C'est par rapport à l'espace que Foucault établit la distinction du pouvoir de souveraineté et du pouvoir disciplinaire.

Il ne caractérise pas le pouvoir souverain au moyen de critères juridiques (principe de légitimation) ou sociologiques (groupe dirigeant). Spontanément, nous comprenons le passage du supplice à la prison comme un adoucissement du pouvoir de punir. Le souverain sanguinaire exécutait en dépeçant; nos sociétés emprisonnent afin de

* enseignant à l'Université Lyon 3

¹ Sur la relation entre la mobilité forcée et la construction immobilière, voir *Le Capital* de Marx, Paris, Editions sociales, 1978, Livre Troisième, Tome III, Chap. XLVI.

² *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 1994, Tome IV, p. 282. Noté à partir d'ici : *Dits et écrits*, numéro du tome, page.

corriger et redonner un jour une seconde chance. Recouvert par ce vêtement de moralité, le supplice n'a plus besoin d'être expliqué. La brutalité amorale du souverain rend adéquatement raison de la sauvagerie du supplice. Mais Foucault s'attarde sur la dramatique du rituel. Il décrit « le corps supplicié, dépecé, amputé, symboliquement marqué au visage ou à l'épaule, exposé vif ou mort, donné en spectacle »³. L'analyse du supplice montre à quel point le pouvoir souverain a besoin de se donner en spectacle. Foucault ne classe pas le supplice comme un maximum de violence sur l'échelle de la punition mais il s'efforce de spécifier un pouvoir à partir de son mode de manifestation⁴. Le supplice correspond à un pouvoir qui « non seulement ne se cache pas de s'exercer directement sur les corps, mais s'exalte et se renforce de ses manifestations physiques »⁵. Le propre du pouvoir souverain est de se manifester comme pouvoir pour exercer son pouvoir. La souveraineté n'occupe pas tout l'espace. Dans le supplice, c'est au centre d'une place autour de laquelle le peuple est rassemblé que le pouvoir va concentrer sa manifestation. Il se montre à un moment donné en un endroit donné. Il s'appuie sur un espace qu'il occupe ponctuellement en y délimitant un centre. L'époque des supplices, c'est aussi celle des châteaux, des cathédrales et des forteresses qui incarnent le pouvoir en un lieu circonscrit de l'espace.

Ainsi, c'est d'abord comme forme de l'apparaître que l'espace est conducteur de pouvoir. Son rôle est pour ainsi dire transcendantal : il rend visible. Dans l'exercice de la souveraineté, c'est le pouvoir lui-même qu'il s'agit de rendre visible. La forme-espace permet l'auto-manifestation du pouvoir souverain. Il introduit en outre une asymétrie radicale entre le centre où il fait éclater sa puissance et tout le reste de l'espace. Mais en renonçant au supplice, le pouvoir n'a-t-il pas renoncé à se montrer ? La prison dissimule le pouvoir. Avec elle, le pouvoir ne cherche plus à occuper l'espace en s'y concentrant. Si le pouvoir ne se montre plus dans l'espace, est-ce à dire qu'il n'a plus de rapport à l'espace ? C'est pourtant bien en analysant la forme-espace que Foucault va entreprendre de caractériser un autre pouvoir que le pouvoir souverain. Il poursuit son apophantique du pouvoir. Et pour commencer, il faut remarquer que l'espace disciplinaire ne se caractérise pas par « la clôture, la spécification d'un lieu hétérogène à tous les autres et fermé sur lui-même »⁶.

Pour frapper l'évidence selon laquelle c'est l'amélioration de notre sensibilité qui a conduit au choix de la prison, Foucault se concentre sur la façon dont s'est modifiée la fonctionnalité de la forme-espace⁷. Il ne s'agit ni de dire que le pouvoir a laissé les corps tranquilles en désertant l'espace, ni qu'il se serait étendu à tout l'espace pour assurer un pouvoir souverain trop ponctuel. L'enjeu est de découvrir une tout autre effectivité de la forme-espace. Tout part du constat d'un branchement de l'espace sur les actes, gestes et mouvements des hommes dans l'espace. Foucault parle d'un pouvoir qui quadrille au plus près l'espace⁸. Ce quadrillage travaille l'espace au delà des œuvres d'architecture et concerne aussi bien la prison que la ville, la salle de classe ou encore un défilé militaire. Le but de cette mise en ordre dans la forme de l'espace est de « créer un espace utile »⁹, c'est-à-dire d'organiser l'espace de telle façon qu'il accroisse l'utilisabilité des individus qui y sont placés.

³ *Surveiller et Punir*, Gallimard, 1975 (à partir d'ici : *S et P*), p. 14.

⁴ *S et P* p. 44, p. 53, p. 58, etc.

⁵ *Ibid.* p. 69.

⁶ *Ibid.* p. 241.

⁷ De la même façon, dans le Cours au Collège de France 1977-1978, *Sécurité, territoire, population*, Paris, Gallimard, Seuil, octobre 2004, c'est à partir de leur façon d'ordonner la ville que Foucault distingue différents pouvoirs. Sur ce point, voir la Leçon du 11 janvier 1978.

⁸ *S et P* p. 161.

⁹ *Ibid.* p. 169.

Marx avait inauguré ce type d'analyse en montrant que la rationalisation de la production appelait une mise en espace réfléchie de l'usine¹⁰. Pour « rationaliser » la production, on se représente la série des gestes nécessaire et suffisante pour produire l'objet et on dispose les producteurs le long de la chaîne de production en assignant à chacun l'un de ces gestes. L'espace en jeu est un espace de décomposition où l'on isole des segments qui définissent des unités de mouvement et des gestes utiles afin de les emboîter pour ordonner toute la production. C'est le pouvoir analytique de l'espace qui est ici sollicité. On y distingue des corps et des parties du corps afin de les répartir et de les combiner. Cette analyse suppose la prise en compte de variables multiples, telles la longueur possible des mouvements du corps humain ou encore la naturalité du geste (capitale pour rendre possible sa répétition). Taylor conduira de nombreuses expériences pour établir quels gestes inutiles peuvent être éliminés et quelle est, pour chaque chaîne de production, la série gestuelle d'efficacité maximum. Il pensera même à calculer la distance qu'il faut maintenir entre les producteurs pour couper court au bavardage. De même, au 18^{ème} siècle, l'infanterie est organisée selon «une géométrie de segments divisibles dont l'unité de base est le soldat mobile avec son fusil ; et sans doute, au-dessous du soldat lui-même, les gestes minimaux, les temps d'actions élémentaires, les fragments d'espaces occupés ou parcourus »¹¹. Dans la prison, à l'usine, à l'école, l'espace sert à appréhender les individus comme des segments articulables.

L'information de l'espace utile n'appartient pas seulement aux unités de production où il faut coller le corps humain à la machine. On la retrouve dans les aménagements des pièces de l'habitat civil. C'est l'une des analyses que font les chercheurs du CERFI sous la direction de Foucault à la fin des années soixante-dix¹². Ils montrent qu'un intérieur rationnel vise à unir le corps et le milieu par l'intermédiaire d'une coque plastique. Et les meubles, en même temps qu'ils entrent dans les murs, s'encastrent dans les lignes musculaires des gestes et des visages. Mobilier, outillage, habitation, véhicule correspondant au type standard humain¹³. L'habitation minimum, livrée meublée, dessine un poste de travail. La chaise normalisée rationalise la physiologie du travailleur. Pour articuler une séquence de gestes, pour profiler ergonomiquement une action, l'espace sert de forme d'analyse.

L'espace mobilisé pour discipliner, c'est l'espace en tant qu'il met en forme une diversité. L'espace a cette propriété de produire une diversité au sein de l'homogène. Ainsi, les places qui se distinguent en lui peuvent être combinées. Le pouvoir de l'espace qui rend possible un espace du pouvoir, c'est le pouvoir de produire une diversité ordonnable à loisir. Il permet un processus de décomposition-recomposition. Il faut noter au passage combien il est absurde de faire de Foucault un penseur de l'enfermement. L'espace disciplinaire a pour but non d'isoler certains hommes, mais de gérer le mouvement de tous les hommes. La répartition n'a pas pour objectif la séparation ou la réclusion mais le contrôle d'une circulation. « Le principe de "clôture" n'est ni constant, ni indispensable, ni suffisant dans les appareils disciplinaires. Ceux-ci travaillent l'espace d'une manière beaucoup plus souple et plus fine »¹⁴. Ils le travaillent de manière à produire un mouvement sous contrôle. Comme le montre Foucault

¹⁰ Par exemple, *Grundrisse 1857-1858*, Paris, Editions sociales, 1980, Tome II, pp. 84-85.

¹¹ *S et P* p. 192.

¹² CERFI, *Recherche sur la formation et l'histoire des agencements intérieurs de l'habitat*, Mars 1983, Lion Murard, Patrick Zybermann. Consultable à la BNF (Paris).

¹³ Voir *L'architecture vivante*, Le Corbusier, Paris, Flammarion, Champs, 1928, p. 35.

¹⁴ *S et P* pp. 167-168.

dans la leçon du 11 janvier 1978¹⁵, la mobilité humaine commence à poser un nouveau problème au 17^{ème} siècle, lorsque les murailles des villes tombent du fait des nécessités du développement économique. Alors, il faut organiser la circulation, faire le partage entre la bonne et la mauvaise, maximaliser la bonne et diminuer la mauvaise. Si la discipline n'enferme pas, cela ne veut pas dire qu'elle laisse libre le mouvement. Elle y incite en mettant en place des dispositifs qui interdisent l'errance, qui empêchent les regroupements statiques etc. La discipline localise sans implanter, elle fait circuler sans permettre de vagabonder. Elle recourt à des tactiques d'antidésertion, d'antivagabondage, d'antiagglomération. Ici encore, l'espace permet « d'analyser les pluralités confuses, massives ou fuyantes »¹⁶ et de réordonner le divers.

Quelle est donc la formule générale de l'espace disciplinaire? Une première comparaison avec l'espace totalitaire peut être instructive. L'architecte officiel de l'Allemagne nazie présentait ainsi l'une des ses futures constructions : « Cette gare devait surpasser le grand central terminal de New York. Les hôtes officiels auraient descendu un grand escalier. Comme tous les autres voyageurs sortant de la gare, ils auraient été subjugués par cette perspective architecturale symbolisant la puissance du Reich ou pour parler plus précisément, ils auraient dû en être littéralement assommés »¹⁷. Speer parle d'un espace de saisissement affectif. Dans quel but ? Le gigantisme des réalisations de Speer tendait à signifier à la personne isolée son insignifiance. Cette soumission n'est pas seulement écrasement de l'individu, mais absorption, dilution de lui-même dans l'unité palpitante de la masse. Les sites servent à l'excitation des masses¹⁸. La masse surgit comme dépassement par les individus de la phobie du contact, lorsque, se pressant, se serrant, s'égalisant, ils sentent la peur se changer en force commune¹⁹. Pour s'actualiser et se maintenir, pour retenir la désagrégation, la masse doit pouvoir ne cesser de croître. C'est pourquoi les places de Speer sont colossales²⁰. Enfin, pour indifférencier l'espace, rendre impossible toute délimitation, Speer crée un point central qui polarise toute attention. Vers ce point, toutes les lumières convergent au moment où le monde s'enténébre. Les espaces aménagés sont, comme l'écrit Abensour, des « cristalliseurs de masse »²¹.

L'espace dont Foucault analyse l'ordonner ne cherche absolument pas des effets de masse. « Au lieu de plier uniformément et par masse tout ce qui lui est soumis, [le pouvoir disciplinaire] sépare, analyse, différencie, pousse ses procédés de décomposition jusqu'aux singularités nécessaires et suffisantes. Il "dresse" les multiplicités mobiles, confuses, inutiles de corps et de forces en une multiplicité d'éléments »²². L'art des répartitions ne massifie pas. Il organise la multiplicité comme telle. La forme-espace substitue un divers ordonnable à la masse confuse. Il s'agit de caractériser les individus en leur donnant une place et d'ordonner ces places en rangs, séries, colonnes, tableaux.

On voit que l'espace tel que l'analyse Foucault n'est pas une forme neutre déployée pour connaître qui serait ensuite réquisitionnée par les pouvoirs. L'espace dont parle Foucault n'est pas de l'ordre d'un savoir pur et désintéressé mais du savoir en tant qu'il élabore des schémas d'action. Jamais l'espace ne pourrait devenir l'instrument du pouvoir s'il ne proposait par sa forme même un champ de matérialité où les individus peuvent être situés sur les axes du multiple et du singulier selon

¹⁵ *Sécurité, territoire et population*, op. cit., pp. 19-22.

¹⁶ *S et P* p. 168.

¹⁷ Albert Speer, *Au cœur du troisième Reich*, Paris, Fayard, 1971, p. 182

¹⁸ Voir l'analyse de M. Abensour, *De la compacité, Architectures et régimes totalitaires*, Sens et Tonka, 1997.

¹⁹ Elias Canetti, *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, Tel, 1986, p. 12.

²⁰ Elias Canetti, *La conscience des mots*, Paris, Albin Michel, 1984, p. 205 : « Sur des places colossales, si vastes qu'on les remplit difficilement, la masse a la possibilité de croître ; elle reste ouverte ».

²¹ *De la compacité*, op. cit., p. 57.

²² *S et P* p. 200.

un processus de décomposition-recomposition. En ordonnant les places et les rangs, les disciplines «fabriquent des espaces complexes : à la fois architecturaux, fonctionnels et hiérarchiques.[...] Ce sont des espaces mixtes : réels puisqu'ils régissent la disposition de bâtiments, de salles de mobiliers, mais idéaux, puisque se projettent sur cet aménagement des caractérisations, des estimations, des hiérarchies »²³. Réel, l'espace ouvre pour le pouvoir un champ de matérialité où évoluent les corps. Idéal, il oriente le savoir vers la gestion et le contrôle. La forme-espace rend le savoir opérant en même temps qu'elle fait fonctionner le pouvoir à l'économie de violence. Au savoir, l'espace fournit un observatoire. Il offre au pouvoir de s'exercer au plus près des corps. En ce sens, il est à la racine de l'articulation du savoir et du pouvoir²⁴.

Depuis Marx, l'articulation de la raison et de la politique a été pensée comme un problème de temps. On a cherché à dater le moment du détournement de la raison par les exigences de la puissance. On a compté sur la mise au jour d'une origine pour éclairer la façon dont la raison s'est pervertie. Mais le problème du temps est qu'il distingue un avant et un après et par là une raison innocente d'une raison poussée à la faute. Foucault décide de penser spatialement le rapport du savoir et du pouvoir. L'espace fonctionne dans sa pensée comme un schème qui rend *a priori* possible la mise en relation du savoir et du pouvoir. Si l'espace peut jouer ce rôle d'intermédiaire, c'est qu'il tient des deux à la fois comme le montre le double sens de la notion d'ordre qui désigne un arrangement et une contrainte, une manière de connaître et une manière de rendre docile. L'espace est la forme d'adhérence réciproque du savoir et du pouvoir. Il rend appréhendables les individus selon un ordre qui est à la fois classement et contrôle. C'est par l'espace que le savoir et le pouvoir peuvent se prolonger l'un dans l'autre. Posé en termes spatiaux, le problème de la relation du savoir et du pouvoir n'implique plus de distinguer un savoir neutre d'un savoir intéressé malgré lui. Il est de décrire une configuration de savoir-pouvoir, de localiser ce qui dans le savoir induit du pouvoir et non de dater le moment où le premier bascule dans le second. Ce qui est important, ce n'est plus de comprendre les déviations du savoir le long d'une histoire de la domination, mais de décrire spatialement selon quel réseau et sur quels points le savoir et le pouvoir s'appuient l'un sur l'autre.

Lorsqu'on demande à Foucault si le plan de construction lui-même ne décrit pas toujours des rapports de pouvoir, il répond : « Heureusement pour l'imagination humaine, les choses sont un peu plus compliquées que cela »²⁵. Ce qui complique les choses, c'est que la forme-espace produit de façon endogène des effets de pouvoir. C'est donc elle qu'il faut analyser plutôt que d'espérer y lire immédiatement à découvert des options politiques. L'ancrage spatial est par lui-même politique. L'effectivité et la modalité du pouvoir sont suspendues à un *a priori* spatial du pouvoir qui tient à la forme même de l'espace.

Le comment du pouvoir

Nous sommes partis du pouvoir souverain et du régime de manifestation qui lui est propre. Pour mener à bien la distinction des deux types de pouvoir, il est donc nécessaire que nous parvenions à caractériser le

²³ *S et P* pp. 173-174.

²⁴ *Dits et écrits*, III, p. 33 : « On m'a souvent reproché ces obsessions spatiales, et elles m'ont en effet obsédé. Mais, à travers elles, je crois avoir découvert ce qu'au fond je cherchais : les rapports qu'il peut y avoir entre pouvoir et savoir ».

²⁵ *Dits et écrits*, IV, p. 284.

régime de manifestation propre au pouvoir disciplinaire. Que fait-il apparaître et comment ? A nouveau, c'est la manière dont entre en fonction la forme-espace qui conduit à déterminer « le comment du pouvoir »²⁶ disciplinaire.

La première chose remarquable touchant le pouvoir disciplinaire est qu'il implique un élément d'invisibilité. Ce n'est pas par ruse qu'il se cache mais d'après des considérations d'utilité. Le pouvoir gagne en efficacité s'il ne permet pas à ceux sur qui il s'exerce de connaître de quoi il est capable. Des sujets qui ne savent pas à quoi s'en tenir à propos du pouvoir, à propos de ce qu'il surveille et des moyens dont il dispose, sont enclins à faire ce que le pouvoir demande sans même qu'il s'use à le demander. Une certaine absence décuple la présence du pouvoir. Il accroît son emprise en n'intervenant pas forcément. C'est la force, d'ailleurs, qui a besoin de se montrer pour se faire respecter. Le pouvoir souverain reposait sur l'éclat de la force. Il avait besoin de soumettre les corps en s'exerçant violemment sur eux. Mais le pouvoir disciplinaire ne passe plus prioritairement par l'exercice de la force. De là son rapport inversé à la manifestation. Tout se passe comme si le pouvoir disciplinaire avait modifié son rapport à sa manifestation pour se découpler de la force.

S'efforçant de faire agir les individus, la discipline repose sur un pouvoir qui évite de concentrer les regards sur lui. Or, c'est justement sur la base d'un certain espace que le pouvoir peut inciter sans forcer. L'espace qui séquence des gestes automatiques, répartit les éléments du groupe de manière fonctionnelle, identifie les individus par le rang au sein d'une multiplicité ordonnée, est la condition de cette effectivité sans violence du pouvoir. Par ses places, ses lignes et ses ordres, l'espace suscite un pouvoir aussi silencieux que la pierre. A travers l'espace, la prise sur les corps s'effectue « selon les lois de l'optique et de la mécanique, selon tout un jeu d'espaces, de lignes, d'écrans, de faisceaux, de degrés, et sans recours, en principe au moins, à l'excès, à la force, à la violence. Pouvoir qui est en apparence d'autant moins "corporel" qu'il est plus savamment "physique" »²⁷. Omniprésent dans les lignes et les emplacements, le pouvoir réduit les déflagrations coûteuses et contre-productives de la force. Le pouvoir n'a pas colonisé les espaces les plus quotidiens pour étendre son champ d'application mais pour s'appliquer autrement.

Une deuxième propriété remarquable du pouvoir disciplinaire est à souligner. Dans l'espace homogène où se découpe une diversité de places corrélatives dont chacune n'est singulière que par le système de ses relations aux autres, le pouvoir est tout en relations. Nul besoin pour lui de se présenter en personne, d'émaner d'une individualité première qui le posséderait et l'exercerait. Certes, il peut apparaître concentré en certains individus qui se dressent aux noeuds les plus stratégiques de ses relations. Mais à la limite, il peut fonctionner horizontalement. Le pouvoir n'a pas de représentants qu'il délègue pour se faire respecter. Il circule, et, selon les points, se fait plus ou moins dense. « La discipline fait "marcher" un pouvoir relationnel qui se soutient lui-même par ses propres mécanismes et qui, à l'éclat des manifestations, substitue le jeu ininterrompu des regards calculés »²⁸. Le pouvoir que Foucault donne à penser est désubstantialisé. Il ne se possède pas comme une chose ce qui entraîne, nous le verrons, qu'il ne s'exerce pas non plus

²⁶ *Ibid.* p. 232.

²⁷ *S et P* p. 208.

²⁸ *Ibid.* p. 208.

en chosifiant. Le pouvoir n'appartient pas à un homme, une classe, une institution. Il circule. Ce n'est pas une grandeur capitalisable. Pour s'actualiser de la sorte, il lui faut s'appuyer sur l'espace, cette forme au sein de laquelle une chose n'est ce qu'elle est que par le jeu de ses rapports. Du coup, on peut préciser les formulations précédentes : la discipline ne se caractérise pas seulement par un pouvoir qui se cache, mais encore par un pouvoir qui n'a pas besoin de s'incarner en des détenteurs. Au pouvoir concentré entre les mains d'individualités, la discipline substitue un pouvoir déconcentré opérant dans l'espace des multiplicités. Le pouvoir profite ainsi de ceci que dans l'espace, le jeu des positions corrélatives efface tout centre absolu.

Le pouvoir n'est pas de l'ordre de ce qui se perd et se reprend, se conquiert et se cède, comme pourrait le faire accroire une vision temporelle de la politique suivant ses crises et ses actes de naissance. Il est, tel que le montre la forme-espace des disciplines, un pur jeu de relations. Dans l'aménagement analytique de l'espace, il faut apprendre à le dépister comme « relation sans personne qui opprime »²⁹. Tant que l'être du pouvoir n'est pas mis en question, il passe pour cette chose maléfique que certains possèdent et qu'il faudrait leur prendre. Les contre-conduites visant à s'emparer d'un centre, d'un quartier général, d'un palais correspondaient à un pouvoir de type souverain. Il pouvait alors s'agir de déloger le pouvoir de son centre et de l'occuper à sa place. Pour résister au pouvoir disciplinaire, il faudra inventer de nouvelles contre-conduites. Elles ne viseront pas les centres du pouvoir, ni pour les prendre, ni pour couper les voies qui y mènent. L'important sera moins le lieu de l'espace où elles opèrent que la façon dont elles le font. A n'importe quelle place et sur n'importe quelle voie, l'enjeu sera de produire des effets d'interruption de la circulation contrôlée, de confusion des regroupements ordonnés. Il s'agira d'introduire du désordre dans les regroupements et de l'aléatoire dans les déplacements. Dans la langue de Deleuze, on parlerait de fuites dont le but n'est pas de sortir de l'espace mais d'en mettre les ordres en déroute.

A la question de savoir ce que le pouvoir disciplinaire manifeste et comment il le fait, on peut donc proposer la réponse suivante : la machine de pouvoir disciplinaire automatisant et désindividualisant le pouvoir, elle « a son principe moins dans une personne que dans une certaine distribution concertée des corps, des surfaces, des lumières, des regards »³⁰. Autrement dit, la manifestation qui importe au pouvoir disciplinaire n'est pas la manifestation de lui-même mais celle des individus sur lesquels il s'exerce. Il ne s'agit pas pour le pouvoir d'être vu mais de faire voir. « L'éclat des manifestations » cède la place au « jeu ininterrompu des regards calculés »³¹.

Jeu d'espaces, de lignes, d'écrans, de faisceaux ; distribution concertée des corps, des surfaces, des lumières, des regards... Dans cette esthétique, sur quoi repose l'effet de pouvoir ? Le pouvoir n'utilise pas les murs, les grilles et les verrous, mais l'espace et la visibilité brute qu'il confère à ceux qui sont dans l'espace. Dans la pure forme de l'espace, comment le pouvoir nous tient-il en respect ? « L'exercice de la discipline suppose un dispositif qui contraigne par le jeu du regard ; un appareil où les techniques qui permettent de voir induisent des effets de pouvoir, et où, en retour, les moyens de coercition rendent

²⁹ *Ibid.* p. 237.

³⁰ *Ibid.* p. 235.

³¹ *Ibid.* p. 208.

clairement visibles ceux sur qui ils s'appliquent »³². Tenons-nous avec Foucault au seuil social de l'apparaître, là où le pouvoir prend les individus dans la forme de l'espace. L'idée semble simple. Foucault affirme que le pouvoir découle de la mise en visibilité elle-même.

L'hôpital sert à Foucault d'exemple, au moment « où il s'organise peu à peu comme instrument d'action médicale »³³. On voit comment, afin de permettre l'observation des malades, de prévenir les contagions, d'organiser la circulation de l'air autour des patients, les séparations spatiales, les places intercalaires, la segmentation des lignes deviennent nécessaires³⁴. L'hôpital, dans sa forme de bâtiment « n'est plus simplement le toit où s'abritaient la misère et la mort prochaine ; c'est, dans sa matérialité même, un opérateur thérapeutique ». Mais où passe ici le pouvoir ? Soigner plus rationnellement et pour cela aménager fonctionnellement, est-ce dominer ? L'espace de l'hôpital s'ordonne au dégagement d'un champ d'observation et de contrôle pour le regard savant³⁵. C'est en étudiant les origines de la médecine clinique que Foucault a été mis sur la voie du modèle panoptique. La réforme des institutions médicales qui se déroule dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle vise à aménager l'espace de façon qu'il s'ouvre au regard médical. Il raconte avoir été frappé en examinant les divers projets architecturaux qui ont suivi l'incendie de l'Hôtel-Dieu de 1772 par le fait que « le problème de l'entière visibilité des corps, des individus, des choses, sous un regard centralisé, avait été l'un des principes directeurs les plus constants »³⁶. Ce principe d'une visibilité générale rendue possible par l'aménagement de l'espace se reproduit dans toutes sortes d'institutions. Le modèle du camp comme « diagramme d'un pouvoir qui agit par l'effet d'une visibilité générale »³⁷ se retrouve « dans l'urbanisme, dans la construction des cités ouvrières, des hôpitaux, des asiles, des prisons, des maisons d'éducation ».

Il y a là selon Foucault une problématique nouvelle dans l'histoire de l'architecture. Jadis corrélatrice d'un pouvoir devant montrer sa puissance, l'architecture était monumentale. Elle faisait sens dans l'ordre d'une symbolique du pouvoir, qu'il soit civil ou religieux. Il lui fallait être éloquente, massive et dominante pour incarner la force³⁸. L'architecture qui s'invente depuis le 18^{ème} siècle a un rapport technologique plutôt que symbolique au pouvoir. L'objectif qui est le sien est de rendre possible un contrôle détaillé des individus qui sont dans l'espace. C'est une architecture qui est « un opérateur pour la transformation des individus »³⁹. Ce ne sont plus les donjons, les frontons et les murs qui importent mais les ouvertures, les passages et les transparences. On voit moins de flèches et de façades imposantes et on se trouve toujours plus souvent dans des salles d'attente qui mettent en série les individus grâce à des files et des guichets. L'architecture qui met de l'ordre dans ceux qui circulent en elle est une architecture du bâtiment et non du monument.

Cela dit, l'architecture disciplinaire n'a pas inventé l'ouverture de l'espace par opposition à l'architecture souveraine qui n'aurait connu que les murs. Pour manifester la puissance, l'ouverture de l'espace peut être du plus bel effet. Il faut donc encore raffiner notre analyse. Duby décrit les transformations architecturales qui, au Moyen Age, libèrent un espace d'irradiation processive. L'orientation de la cathédrale vers

³² *Ibid.* p. 201.

³³ *Ibid.* p. 203.

³⁴ Voir également : *Les machines à guérir (aux origines de l'hôpital moderne)*, Bruxelles, coll. Architectures + archives/Pierre Mardaga.

³⁵ *Dits et écrits*, III, *L'oeil du pouvoir*, n° 195.

³⁶ *Ibid.* p. 190.

³⁷ *S et P* p. 203.

³⁸ Sur le rôle des forteresses et des cathédrales au XI^{ème} siècle, voir G. Duby, *Le temps des Cathédrales, L'art et la société 980-1420*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des idées, p. 301.

³⁹ *S et P* p. 202.

le soleil levant fait éclater la lumière de celui-ci par la rose ouverte qui répand d'innombrables faisceaux. Suger, au XII^{ème} siècle veut faire de l'édifice le lieu de la plus éblouissante approche de Dieu. Il doit supprimer les murailles, rendre les niches poreuses au jour. « En modifiant la structure des voûtes, il put ouvrir des baies, substituer des piliers aux murs de séparation, donner ainsi forme à son rêve : réduire à l'unité la cérémonie liturgique par le moyen de la cohésion lumineuse. Que tous les officiants fussent rassemblés, ordonnés à l'unisson par le demi-cercle lui-même, et plus encore par une illumination unifiante »⁴⁰. A l'époque qu'étudie Duby, la lumière n'est pas un moyen invisible et neutre de rendre visible. Elle est cela même qui est à voir. Dans la disproportion entre sa source et ce sur quoi elle tombe, elle matérialise l'écart infini entre celui dont l'être procède et ceux qu'elle fait un instant scintiller dans l'être. Elle mime l'abîme ontologique de la création. En même temps, son dégradé, ses cercles, ses faisceaux, conduisent analogiquement à la compréhension de l'être lumineux auquel tout doit d'être. L'édifice ecclésial doit conduire l'esprit vers les hauteurs mystiques. La lumière du jour décrit dans son cadre immobile les cercles du mouvement cosmique. Il trace les chemins de la contemplation⁴¹.

La lumière dont parle Foucault baigne l'espace dans une visibilité qui s'applique à ceux qui s'y trouvent. Le rapport du bâtiment à la visibilité s'inverse. La mise en lumière fait signe vers le domaine d'application du pouvoir et non vers sa source. Dans l'architecture du Moyen Age, ceux sur qui le pouvoir doit faire impression peuvent bien rester dans l'ombre. Le pouvoir disciplinaire, en revanche, « impose à ceux qu'il soumet un principe de visibilité obligatoire. Dans la discipline, ce sont les sujets qui ont à être vus »⁴². La lumière permanente, homogène, étale de nos espaces collectifs baigne les corps dans une visibilité anonyme. Elle ne relève plus d'une architecture de l'irradiation, mais d'un espace de transparence. Sans grain, clinique, glacée, la lumière efface son dégradé et ses croisillons de faisceau devant les corps qu'elle fixe dans la visibilité.

Foucault traque le pouvoir aux sources d'une expérience dont les individus eux-mêmes sont objets. La première accroche du pouvoir, sa prise d'évidence sur nous, c'est la simple entrée dans la lumière. « La visibilité est un piège ». L'individu est pris dans une lumière qui l'objective, saisi dans le faisceau d'une objectivation. « Dans l'espace qu'il domine, le pouvoir disciplinaire manifeste, pour l'essentiel, sa puissance en aménageant des objets »⁴³. Le pouvoir ne domine pas. Il n'est pas derrière ce qui le matérialise. Il est essentiellement ce qu'il manifeste. Ainsi, être sujet du pouvoir disciplinaire, c'est être en forme de corps, c'est être captable par un regard, c'est prendre place dans le visible. La visibilité est pouvoir, le pouvoir rend visible. Depuis l'invention des disciplines, le pouvoir est fondamentalement esthétique dans la mesure où la société tient ses membres dans la forme pure de l'espace. Un deuxième pouvoir de l'espace se dessine donc. Nous avons vu de quelle façon il fonctionnait comme une forme saisissant la matière des corps par production d'un divers dans l'homogène. Il faut dire aussi que cette forme qui met la lumière à claire-voie tient les individus par le fait qu'ils sont vus.

⁴⁰ *Le temps des Cathédrales*, op. cit., p. 125. Egalement : « Que depuis le chœur jusqu'à la porte, l'irruption lumineuse pût se diffuser sans obstacle dans tout l'espace intérieur de l'église et que l'édifice entier devint ainsi symbole de la création mystique ».

⁴¹ Duby, *ibid.*, p. 35, rapporte le mot de Saint Bernard : « Ce n'est point en changeant de lieu qu'il faut s'approcher mais par des clartés successives ».

⁴² *S et P* pp. 219-220.

⁴³ *Ibid.*

Mais Foucault va plus loin. Il affirme que « la discipline “fabrique” des individus »⁴⁴. Jusqu’ici pourtant, la discipline reste à l’extérieur de l’individu à qui elle donne place. « A chaque individu, sa place ; et en chaque emplacement, un individu »⁴⁵. L’aménagement analytique de l’espace qui classe, série, détaille et groupe ne glisse-t-il pas à la surface des individus ? L’individuation cellulaire⁴⁶ par la place à l’intérieur d’une rangée, d’une file, d’une colonne n’est pas une individuation réelle puisqu’elle est superficielle. Un pouvoir véritablement suggestif qui pénétrerait à l’intérieur de l’individu ne délaisserait-il pas l’instrument de surface qu’est l’espace ?

Assujettissement

Il est bien connu que le recours à la notion d’espace a servi dans la philosophie française de la deuxième moitié du XX^e siècle à penser les diverses structures sociales sous l’angle de leur matérialité. Mais on se tromperait en pensant que le but ultime était de se débarrasser purement et simplement de la figure d’un sujet jouant d’abord sa vie, propre et aliénée, avec le temps. En renversant le primat du temps et par là du sujet entendu comme l’être qui se constitue et peut se perdre par son rapport intime au temps, Foucault cherchait à trouver le sujet dans l’espace et non à l’y effacer. L’assujettissement est rendu possible par la présence du sujet à l’espace comme l’aliénation est rendue possible par la présence du sujet au temps. Ce que soutient Foucault, c’est que la présence à soi dans le temps n’est pas la condition de la présence à soi dans l’espace. L’assujettissement n’est pas une forme dérivée de l’aliénation. En d’autres termes, le sujet n’est rien avant que l’espace ne le capte. Il se dresse du sein de l’espace. Le modèle de l’espace chez Foucault rend possible une critique des effets de pouvoir qui, loin de montrer ce que le pouvoir inflige à des sujets qui sont devenus autres qu’eux-mêmes en se soumettant au pouvoir, montre comment le sujet se replie sur lui-même selon le pouvoir.

On peut alors demander quelle manière spécifique d’être sujet est le corrélat d’une modalité spécifique du pouvoir. On doit pouvoir analyser comment l’espace disciplinaire assigne les individus à une façon d’être sujet. Alors que la phénoménologie de Husserl partait d’un sujet ouvrant et ordonnant l’espace, alors que le marxisme partait de l’espace, celui des territoires en jeu dans la guerre des intérêts de classe, pour faire disparaître les sujets, Foucault part de l’espace pour aller au sujet.

D’autres que Foucault ont analysé comment les formes du temps ou de l’espace peuvent fournir la matrice d’une domination sur les individus. Pour le temps, Marx avait ouvert la voie. Marx a montré qu’une activité humaine libre a besoin de se déployer dans un temps qui lui est propre. L’existence d’un temps de travail calculé qui n’est plus qu’une variable dans la mesure des marchandises interdit les multiples temporalités sans lesquelles les individus agissent sans s’individuer⁴⁷. Dans nos sociétés, l’être social ne s’individue pas, selon son gré, en étant cuisinier, poète et footballeur. Il est l’objet d’une demande de tant d’heures de dépense d’énergie. Il est requis pour et par une quantité de temps. La durée, le signal de départ, l’interruption, la cadence... Tout

⁴⁴ *Ibid.* p. 200.

⁴⁵ *Ibid.* p. 168.

⁴⁶ *Ibid.* p. 173, p. 175, p. 196...

lui est imposé par la mesure générale du temps de travail socialement nécessaire. La dynamique de son activité ne lui pas immanente. Dans le temps quantité, la virtualité humaine est un stock à épuiser rationnellement, régulièrement, continuellement, quotidiennement. Le temps quantité chosifie les virtualités de l'homme en réserve d'énergie à dépenser. Il impose leur passage mécanique de la virtualité à l'actualité dans un temps millimétré, cadencé, implacablement successif et plein. Mais l'être même de l'individualité implique que l'homme puisse s'essayer, esquisser, tenter, rebrousser, rater, différer, retarder. La division du travail impose une unique activité qui s'étale dans un temps vide qui coule depuis l'avenir de la fin de la journée ou de la pause. Mais le passage à l'actualité des virtualités humaines doit pouvoir, ne serait-ce que pour les découvrir, qualifier ses temporalités et dynamiser son temps avec les concentrations et les suspens qui lui conviennent. L'individuation implique un « homme en devenir »⁴⁸. Le temps libre n'est pas le contraire du travail, il en est la condition immanente, si celui-ci doit devenir le « temps pour le plein développement de l'individu »⁴⁹. Tout le genre des temps sociaux qu'étudie Marx, temps nécessaire, temps superflu, surtemps, ne prend son sens philosophique qu'à partir de la distinction ontologique entre le temps social mesure qui coupe court à la possibilité de l'individuation et le temps libre comme condition d'une individualité riche. Présente qualitativement dans l'individu comme le ressort de son individuation et présente quantitativement dans la société des marchandises, la forme temporelle peut retourner les capacités de l'individu contre lui-même.

Bien après Marx et peut-être jusqu'aux analyses de Foucault, les concepts jumeaux de temps et d'aliénation seront le fil conducteur de la critique sociale. Commentant la phrase de *Misère de la philosophie* que nous citons un peu plus haut, Lukacs développe : « Le temps perd ainsi son caractère qualitatif, changeant, fluide : il se fige en un *continuum* exactement délimité, quantitativement mesurable, rempli de "choses" quantitativement mesurables (les "travaux accomplis" par le travailleur, réifiés, mécaniquement objectivés, séparés avec précision de l'ensemble de la personnalité humaine) : en un espace. Dans ce temps abstrait, exactement mesurable, le temps [...] est devenu l'espace de la physique »⁵⁰. Ici, l'espace ne vient pas seulement prolonger l'aliénation par le temps, il est l'opérateur qui convertit le temps qualitatif en temps quantitatif. L'espace joue un rôle totalement subalterne.

Foucault prétend que l'implantation dans l'espace est individualisante. Acceptons de considérer avec lui que nous sommes initialement sujets à l'espace sans nous être d'abord perdus dans les détours du temps. Si nous sommes toujours déjà dans l'espace, n'est-ce pas simplement comme corps physiques? Toute la métaphysique ne s'est-elle pas efforcée de prouver que notre être était radicalement distinct de celui des corps qui occupent l'espace? Foucault parvient-il à penser la présence de l'individu à l'espace autrement que comme le changement de l'individu en chose?

Adorno et Horkheimer n'ont pas manqué de souligner combien la structure de lotissement regroupant des maisons individuelles en kit colle parfaitement au double processus social, d'une part, de resserrement de chacun sur une individualité de pacotille, et d'autre

⁴⁷ Marx, *Misère de la philosophie*, Paris, Editions sociales, 1977, p. 64.

⁴⁸ *Grundrisse, op. cit.*, T.II, p. 200.

⁴⁹ *Ibid.* p. 199.

⁵⁰ Lukacs, *Histoire et conscience de classe*, Les éditions de minuit, Arguments, 1960, pp. 117-118.

part, de flexibilisation des différences inter-individuelles par un jeu social de remplacement, permutation, interchangeabilité⁵¹. Les maisons peuvent assurément jouer un rôle dans la formation d'une individualité ajustée aux processus de la production. Benjamin a très bien montré comme s'est opérée au XIX^{ème} siècle une distinction qui adapte l'habitation à la consommation. En effet, « sous le règne de Louis-Philippe le particulier fait son entrée dans l'histoire. Pour le particulier les locaux d'habitation se trouvent pour la première fois en opposition avec les locaux de travail. Ceux-là viennent constituer l'intérieur »⁵². Cet intérieur se constitue en étui, écrin où viennent se déshabiller de la forme marchande les choses arrachées au monde des marchandises, prenant ainsi une valeur d'usage pervertie comme babioles, trouvailles, fétiches de l'individu collectionneur.

A l'individu réduit à une fonction sociale dans une société où les fonctions sont distribuées à la loterie correspondent les lotissements multicellulaires d'urgence. Et le chez-soi protecteur où l'individu s'occupe de son intérieur convient à l'individu appelé à acquérir et sauver les choses de la relativité marchande. Ces analyses, pour fécondes qu'elles soient, ne se superposent pas au projet foucauldien. Elles s'appliquent à une individualité qui leur préexiste. Quand bien même celle-ci n'est pas posée, elle est présupposée de sorte que la socialisation apparaisse comme falsification, réification ou mutilation. Mais Foucault, dans des formules à la positivité peu rassurante, soutient que: « La discipline "fabrique" des individus »⁵³. Le procédé selon lequel la discipline « fabrique » des individus, c'est ce qu'il nomme la surveillance.

La visibilité disciplinaire met en observation des individus dans les structures matérielles de l'architecture et les lois optiques du regard. Cette visibilité anonyme et savante, envisagée sous l'angle de ses effets sur les individus, c'est la surveillance. Cette surveillance ne désigne pas un régime politique, un instrument du pouvoir d'état, mais un mode de fonctionnement du pouvoir. On connaît le modèle du panopticon déniché par Foucault⁵⁴. Son principe est simple : « La pleine lumière et le regard d'un surveillant captent mieux que l'ombre, qui finalement protégeait »⁵⁵. Ce schéma d'architecture, qui « aménage des unités spatiales qui permettent de voir sans arrêt », doit être pris comme une utopie-programme qui montre, comme en laboratoire, un fonctionnement idéal du jeu disciplinaire.

Qu'est-ce que cette surveillance dont Foucault fait un trait caractéristique de nos sociétés ? Parle-t-il de la prolifération insensée des caméras et des systèmes de télé-surveillance dans nos environnements urbains ? Des satellites espions et des radars d'écoute tendant leurs sens électroniques sur toute la terre ? Cela n'est certes pas négligeable. Des avancées purement techniques ont sans aucun doute entraîné de nouvelles formes de contrôle. A la fin du XIX^{ème} siècle, par exemple, les piliers extérieurs des bâtiments perdent leur fonction portante, grâce à la généralisation de l'ossature métallique. Le mur rideau est mis au point. Les piliers s'amincissent, le mur se dématérialise, les façades sont ajourées. Dès lors : « la limite matérielle de l'édifice avec l'extérieur tend à s'effacer, ce qui veut dire que dans ce genre d'édifices, les occupants à la fois voient et sont vus »⁵⁶.

⁵¹ Voir, par exemple, *La Dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, Tel, 1974, pp. 129-130 : « Les maisons plus anciennes autour des centres urbains de béton ressemblent déjà à des *slums* (bidonvilles, bas-fonds) et les nouveaux *bungalows* en bordure des villes sont comme les fragiles constructions des foires internationales, monuments élevés au progrès technique et invitant à s'en débarrasser après une brève période d'utilisation, comme on se débarrasse des boîtes de conserves vides. Mais les projets d'urbanisme qui, dans de petits logements hygiéniques, devraient assurer la pérennité de l'individu comme être indépendant, le soumettent d'autant plus totalement au pouvoir absolu du capital... »

⁵² Benjamin, *Paris - Capitale du XIX^{ème} siècle-*, Cerf, 2002, p. 53.

⁵³ *S et P* p. 200.

⁵⁴ *Ibid.* pp. 233-234.

⁵⁵ Ou, en termes spatiaux : « à la fois diviser l'espace, et le laisser ouvert, assurer une surveillance qui soit à la fois globale et individualisante, tout en séparant soigneusement les individus à surveiller », *Dits et écrits*, III, *L'œil du pouvoir*, p. 191.

⁵⁶ Claude Massu, *L'architecture de l'école de Chicago*, coll. Dunod, 1982, p. 23.

De fait, l'architecture se voit de plus en plus attribuer un rôle de surveillance en vue du maintien de l'ordre. Pour en décrire les variantes, le sociologue américain Mike Davis a même forgé la notion de « survespace », qui désigne un dispositif de machines connectées en réseau, de la caméra à l'alarme en passant par le téléphone, qui circonscrivent « un espace de visibilité protectrice [...] où les cols blancs et les touristes de classes moyennes se sentent en sécurité au centre ville »⁵⁷. Mais par surveillance, Foucault entend-il le réseau de caméras et de capteurs dont peut se doter un pouvoir qui veut renforcer sa domination par contrôle rapproché ? Il est clair que la surveillance est pour lui un concept politique et non seulement technique. Mais ce qu'il faut demander, c'est si la surveillance sert le pouvoir ou s'il y a un effet de pouvoir propre à la surveillance. La visibilité qui piège est par elle-même source d'une docilité irréflectie. C'est cela qu'il faut comprendre. Déterminons par le regard de qui l'individu est vu.

Redonnons pour commencer le programme. Le panopticon est construit de telle manière qu'il est impossible de savoir si l'on est observé ou non lorsqu'on s'y trouve, alors même que toute son architecture semble faite pour regarder. Au centre, une tour dont le point de vue s'étend partout, celle des surveillants. Sur tout l'anneau périphérique, des cellules occupées. Mais rien ne peut trahir la présence d'individus scrutateurs dans la tour centrale. Derrière les persiennes, Bentham a pensé à remplacer les portes par des chicanes pour empêcher que la lumière ne trahisse les gardiens. Il est capital que le prisonnier pense être constamment surveillé mais il n'est pas important qu'il le soit réellement. « Le détenu ne doit jamais savoir s'il est actuellement regardé ; mais il doit être sûr qu'il peut toujours l'être »⁵⁸. Les prisonniers ne voient rien mais peuvent être sans cesse vus alors que les gardiens voient tout sans être vus. Le principe consiste à empêcher le croisement des regards. Est-ce ce qui se passe sous un pouvoir totalitaire ? Chacun se sait surveillé sans avoir besoin de l'être effectivement. N'importe quel parent, voisin, badaud peut être un espion qui guette la faute pour en informer le pouvoir. Quelle est la différence ?

La machine panoptique ne désigne pas un centre. C'est tout le monde et personne qui peut être dans la tour centrale. « Dans le panoptique, chacun selon sa place est surveillé par tous les autres ou par certains autres ; on a affaire à un appareil de méfiance totale et circulante, parce qu'il n'y a pas de point absolu »⁵⁹. Sous la surveillance totalitaire, les individus et le pouvoir restent en position d'extériorité. Parce que l'espace aménagé ne soumet pas intégralement Winston au visible, le héros de *1984*, il peut se ménager un angle mort où écrire son journal. Orwell décrit ainsi la situation: « Quand il s'asseyait dans l'alcôve, bien en arrière, Winston pouvait se maintenir en dehors du champ de vision du télécran. Il pouvait être entendu, bien sûr, mais aussi longtemps qu'il demeurerait dans sa position actuelle, il ne pourrait être vu. C'était l'aménagement particulier de la pièce qui avait en partie fait naître en lui l'idée de ce qu'il allait maintenant entreprendre »⁶⁰. Winston échappe au regard de *Big Brother* en occupant un espace invisible.

⁵⁷ Davis, *Contrôle urbain, l'écologie de la peur*, Ab irato, 1998, p. 6.

⁵⁸ *S et P* p. 235.

⁵⁹ *Dits et écrits*, III, pp. 200-201.

⁶⁰ 1984, Paris, Gallimard, Folio, p. 17.

La surveillance dont traite Foucault n'a pas besoin de mettre quelqu'un derrière la caméra. Le surveillant n'a pas d'idées. Il ne représente aucune vision du monde. Il est comme regard et c'est tout. Mais il y a plus. « N'importe qui peut venir exercer dans la tour centrale les fonctions de surveillance. [...] Toute institution panoptique, fût-elle aussi soigneusement close qu'un pénitencier, pourra sans difficulté être soumise à ces inspections à la fois aléatoires et incessantes : et cela non seulement de la part des contrôleurs désignés, mais de la part du public ; n'importe quel membre de la société aura le droit de venir constater de ses yeux comment fonctionnent les écoles, les hôpitaux, les usines, les prisons »⁶¹. La machine panoptique est anti-tyrannique. Elle se contrôle démocratiquement. Le modèle panoptique fonctionne dans une société de transparence où personne n'a le pouvoir. L'espace panoptique permet une latéralisation du pouvoir. Chacun peut être alternativement surveillant et surveillé.

Autrement dit, dans un pouvoir de structure totalitaire, les individus se surveillent les uns les autres. Mais la surveillance repose sur une structure asymétrique de pouvoir. C'est l'œil du pouvoir central qui diffuse la surveillance dans les regards croisés. Chacun se méfie de l'autre, le suspecte d'être agent ou traître parce que tous ensemble se savent surveillés par le pouvoir. Il y a une vérité d'Etat et l'Etat observe si le comportement visible des individus s'y conforme. On est dans le Tout ou hors du Tout et l'on y échappe comme Winston lorsqu'il réussit à préserver un espace pour lui. Les individus ont en commun d'être regardés par le pouvoir que sa centralité soustrait en droit à tout regard. La structure verticale soutient les relations horizontales. Dans le pouvoir disciplinaire, ce n'est pas l'asymétrie du pouvoir qui soutient la méfiance générale. C'est « une machine où tout le monde est pris »⁶². L'effectivité des disciplines prend corps « dans l'espace et le temps où elles s'exercent et font jouer les dissymétries de leurs pouvoirs »⁶³. Les relations de pouvoir sont donc immanentes au champ social des regards. La surveillance circule dans une réciprocité de méfiance. C'est un manière de se rapporter les uns aux autres dans la vigilance. « Attentifs ensemble » comme dit le haut-parleur du métro parisien. Attentif à quoi ? A chaque autre.

La surveillance d'un régime totalitaire partage les individus. Et même si dans les cercles rapprochés du pouvoir, chacun peut se savoir surveillé par tout autre que lui, la surveillance repose sur des clivages fondamentaux entre le membre de la communauté et l'« ennemi objectif », entre la vérité de la vision du monde et les conceptions réactionnaires. Le système de délation et d'espionnage dans un régime totalitaire crée des camps au sein de la population, il suppose une instance, quelqu'un auprès de qui l'on dénonce, à qui l'on envoie la lettre de cachet. La surveillance sert à vérifier la conformité des faits et gestes à l'idéologie. Elle assure la dissolution de l'individualité dans la communauté du peuple. Elle prolonge l'idée de communauté cohérente en repérant les transfuges. Comme le dit Winston dans *1984*, on peut dire tout ce qu'ils attendent qu'on dise. « La confession ne compte pas »⁶⁴. « Ils ne peuvent entrer en nous ». L'impuissance du pouvoir totalitaire à convertir les individus de leur propre gré apparaît dans le fait qu'il leur faudra torturer Winston

⁶¹ *S et P* p. 243.

⁶² *Ibid.* p. 199.

⁶³ *Ibid.* p. 259.

⁶⁴ *1984, op. cit.*, p. 237.

pour forcer son intériorité. Le pouvoir totalitaire est homogénéisant. Il surveille afin de forcer à rentrer dans le rang. Une telle surveillance travaille à désindividualiser en ôtant à l'individu toute possibilité pour lui de se retirer en lui-même. Elle est le complément d'un pouvoir qui opprime.

Dans certaines formulations, Foucault laisse entendre que la surveillance disciplinaire empêche et dissuade de faire. Il dit par exemple du pouvoir individualisant que : « son problème a été de faire que les gens ne puissent même pas agir mal tant ils se sentiraient plongés dans un champ de visibilité totale où l'opinion des autres, le discours des autres les retiendraient de faire le mal ou le nuisible ». Mais là n'est pas le trait caractéristique⁶⁵. Le pouvoir par transparence, « l'assujettissement par mise en lumière », « c'est un mode de fonctionnement où le pouvoir pourra s'exercer du seul fait que les choses seront vues et que les gens seront vus par une sorte de regard immédiat, collectif et anonyme »⁶⁶. Le pouvoir n'a pas d'idées, pas de vision du monde qu'il diffuserait et dont il surveillerait le respect. Il ne repère pas les actes de sabotage, ne traque pas les fausses pensées. Le pouvoir est pur regard qui passe de chacun à tout autre. Il n'identifie pas un ennemi. Il positionne, il repère, il classe, bref il caractérise. Ainsi surveillé, comment se rapporte-t-on à soi-même ?

Foucault affirme que nos bâtiments transparents, truffés de caméras, où une voix anonyme invite chacun à surveiller tout autre, exigent de chacun qu'il se rapporte à lui-même. Veut-il dire que la surveillance est le fait de regards qui tentent de pénétrer dans le for intérieur de chacun? Par la mise en visibilité qu'instaure l'espace disciplinaire, les sujets sont objectivés. Mais par une sorte d'intentionnalité à l'envers qui n'est la visée d'aucun sujet mais dont tous les sujets sont la cible⁶⁷, cette objectivation est subjectivante. Qu'est-ce à dire? Posons la question de la façon la plus générale possible: que signifie pour moi être-vu?

Sartre a analysé dans *L'être et le néant*⁶⁸ ce que signifie le regard pour celui qui est regardé. Le plus souvent, j'appréhende le regard d'autrui comme objet-regardé par moi et non comme sujet-regardant. Autrui est alors un objet dans le monde qui s'ouvre à partir de moi et s'ordonne selon moi. Mais il se peut aussi que le regard d'autrui me capture et me piège. C'est ce qui se produit chaque fois qu'autrui me voit alors même que je suis tourné vers le monde des choses où je m'affaire. A ce moment là, autrui peut me voir comme par surprise. La relation intentionnelle s'inverse et je suis d'abord donné comme objet pour un sujet. Alors, par exemple, que j'épie par le trou d'une serrure, je peux être vu par autrui qui passe par là et me voit avant que je ne le vois. Dans le champ d'objectivation qu'ouvre le regard d'autrui, je suis d'abord un corps qui prend place dans le système des objets qui comprend le couloir, la porte, la serrure etc. Or, si l'expérience vaut la peine qu'on s'y arrête, c'est justement parce qu'il s'agit d'une expérience que fait un sujet de s'apparaître à lui-même à partir des objets. Je ne suis pas pur et simple objet. Je suis un sujet qu'autrui fait apparaître comme le complément d'un monde d'objets. En ce sens, « le regard que manifestent les yeux, de quelque nature qu'ils soient, est pur renvoi à moi-même »⁶⁹. Mais quel est ce moi auquel je suis renvoyé par le regard de l'autre ?

⁶⁵ On voit combien il est bête d'accuser Foucault d'avoir amalgamé la démocratie avec le totalitarisme en soutenant que même en démocratie, le pouvoir est partout. Pour une réplique à l'objection : « Vous ne faites aucune différence entre un régime totalitaire et un régime démocratique ! », se reporter à la discussion n°281, *Dits et écrits*, IV, p. 91. D'une part, on le voit ici, Foucault marque des différences de première importance entre lesdits régime. D'autre part, sur un plan méthodologique, le but de Foucault est précisément d'analyser les modes de fonctionnement du pouvoir avec des concepts moins grossiers que ceux qui servent à caractériser des régimes. Toute sa méthode suit un principe de spécification. En un sens, tout régime est un agencement de diverses modalités du pouvoir (souverain, disciplinaire, sécuritaire) avec une dominante plus ou moins forte de l'une ou de l'autre. L'analyse politique vise à décrire selon quels enclenchements, relais, coactions, ces diverses modalités du pouvoir dessinent une forme politique singulière.

⁶⁶ *Dits et écrits*, III, pp. 196-197.

L'espion regardé vient à lui-même à partir de sa situation d'être un objet parmi les objets. Mais l'expérience d'être surpris en train d'épier fait honte. Devant l'autre, le sujet est coincé. Il peut soit reconnaître qu'il est bien en train de s'adonner à sa curiosité malade, soit faire mine d'avoir des motivations intérieures qui doivent rester secrètes. Il n'a le choix que d'accepter d'être réduit à ce qu'il est au dehors ou de s'inventer un monde intérieur réservé. Pour se retenir de plonger dans le monde des objets, le sujet est acculé à se donner un dedans de repli, une intériorité factice puisqu'elle n'existe de toutes façons que par l'intermédiaire d'autrui. C'est cela qui fait honte, à savoir que le sujet n'échappe à sa chute dans le monde des objets qu'au prix d'une subjectivité de fortune. Aussi le regard d'autrui me conduit-il à moi-même comme à l'être qui peut n'exister que comme le double, l'envers ou le fantôme des objets. Objectivé par un regard qui me situe parmi les objets, je ne préserve ma subjectivité qu'en la refermant en intériorité. Le sens de la honte d'être-vu tient à la manière d'être d'un sujet qui ne cesse de se dégrader en objet. On a honte d'être vu comme si l'on passait aux aveux⁷⁰ : le sujet regardé comme objet avoue qu'il n'échappe à la condition d'objet qu'en fuyant vers une subjectivité d'intérieur. Il avoue qu'il ne peut se retenir de dégringoler au dehors.

Ainsi, Sartre ne montre pas comment le regard objectivant subjective, il montre qu'un sujet qui ne peut cesser de tomber dans la condition d'objet en a honte parce que son être est d'un tout autre genre que celui des objets. Etre-vu comme objet suscite l'expérience que le sujet n'est rien de tel qu'un objet alors qu'il ne cesse de se présenter comme tel. Cette subjectivation négative par la honte n'est pas une négation de subjectivité mais la révélation de ce que la subjectivité a en propre de se nier elle-même. L'espace où je me trouve être du point de vue d'autrui vient confirmer cette chute inhérente à l'être-sujet. Le regard d'autrui m'impose une spatialité. Il me force à être à une place. Mais par cet emplacement, l'horizon des êtres que je ne suis pas, celui des objets, se referme sur moi. Etre-vu, c'est faire l'expérience de ne pouvoir s'évader de l'espace sinon en comptant sur une intériorité chimérique. La spatialité où nous nous présentons comme objet est pour Sartre ce qui piège le sujet en le rendant repérable et vulnérable. L'homme traqué ne peut sortir de l'espace. Il ne peut compter que sur la possibilité d'y trouver une cachette. Occuper une place, c'est toujours pour Sartre, une manière de vivre son être de sujet sur le mode de la perte dans le monde des objets. En ce sens, le fait d'être-vu ne livre son sens qu'en considérant d'un côté un sujet pour lequel être-objet est une perte et de l'autre un regard qui est celui d'un autre sujet qui objective. La relation de pouvoir propre au regard se comprend par les sujets qui sont à ses extrémités et tentent de se constituer l'un et l'autre.

Le regard de surveillance dont il est question dans les textes de Foucault ne provoque pas la manifestation honteuse du sujet comme objet. Il forme le sujet par objectivation. En effet, être-vu ne consiste pas, dans l'espace disciplinaire, à être objet pour des sujets qui regardent. Pour que l'espace soit un dehors par rapport à moi, encore faut-il que d'autres sujets m'y englobent dans l'horizon de leurs

⁶⁷ Les « relations de pouvoir sont à la fois intentionnelles et non subjectives », *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1991, p. 124.

⁶⁸ *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, Tel, 1943.

⁶⁹ *L'être et le néant*, *op. cit.*, p. 304.

⁷⁰ *Ibid.* p. 303.

regards. Mais l'espace de surveillance où je suis vu n'est pas un dehors que constitueraient d'autres sujets en le refermant sur moi. En effet, l'objectivation est anonyme, elle ne repose que sur l'aménagement social de la spatialité. L'objectivation n'est pas le corrélat de sujets qui surveillent, mais de la transparence des espaces, de la distribution des places et des jeux de lumière. L'espace disciplinaire fait de chacun l'objet d'un « regard sans visage »⁷¹. C'est du côté de celui qui est objectivé et de son côté seulement que peut se tramer un sujet. Dans un tel espace où l'individu est seul et ne peut jouer à cache-cache avec le regard d'un autre, dans un tel espace où l'individu n'est pas prisonnier d'un dehors mais différencié par sa place relative, la surveillance s'intériorise. Inquiet de se savoir observé ou de savoir qu'il peut l'être, présent dans un espace qui le rend visible sans que personne ne le surveille à travers cet espace, l'individu fait de cette inquiétude un rapport entre lui et lui-même. La subjectivité qui naît de l'espace est celle d'une « conscience inquiète d'être observée »⁷². L'assujettissement ne désigne donc pas ici une sorte de servitude volontaire, de résignation devant l'omniprésence de l'œil du pouvoir, mais un véritable rapport à soi. Dans l'espace de transparence où chacun est vu par tout le monde et personne, c'est de lui à lui-même que l'individu fait courir la surveillance. « Pas besoin d'armes, de violences physiques, de contraintes matérielles. Mais un regard. Un regard qui surveille et que chacun, en le sentant peser sur lui, finira par intérioriser au point de s'observer lui-même ; chacun, ainsi, exercera cette surveillance sur et contre lui-même »⁷³. Le modèle panoptique « inscrit en soi le rapport de pouvoir ».

L'espace n'est pas un dehors et la subjectivité n'est pas un dedans qui pourraient se convertir sur le mode de l'aveu et de la honte. Il ne faut pas dire que la surveillance pousse le soi à se replier en lui-même mais plutôt qu'elle se replie elle-même en formant une façon de se rapporter à soi. La surveillance est subjectivante au sens où elle amène le soi à se faire le vigile de lui-même. Or, que s'agit-il de faire voir dans la visibilité disciplinaire ? On l'a dit, le but n'est pas de réduire les individus à leur étendue corporelle pour les rendre vulnérables, mais de les différencier relativement dans l'espace des séries et des tableaux. L'espace disciplinaire ne localise pas pour pouvoir arrêter, capturer ou frapper, il distribue pour différencier. Autrement dit, le soi ne se surveille pas lui-même dans le but d'éviter de faire les gestes qui provoqueraient la sanction comme s'il craignait de se trahir au dehors. La discipline ne pose pas de distinction absolue entre ceux qui sont dans la loi et ceux qui sont hors. Elle normalise, c'est-à-dire qu'elle dispose les individus le long d'un dégradé indéfini de différences. Ce par rapport à quoi l'individu exerce sa vigilance, ce sont les différences qui le caractérisent dans la gamme de la norme.

Confondant les individus dans l'homogène pour leur assigner des différences relatives, l'espace disciplinaire est le socle de la norme. Comme lui, elle travaille à différencier les individus dans un champ où les différences ne sont que des écarts relatifs. Ainsi, l'individu se fait le sujet-vigile de lui-même dès l'instant où il se demande s'il a réussi à marquer sa différence par rapport aux autres, de quelle façon cette différence le situe sur l'échelle de la norme, ou encore comment il pourrait se différencier absolument alors que la norme est sans

⁷¹ *S et P* p. 249.

⁷² *Ibid.* p. 236.

⁷³ *Dits et écrits*, III, p. 198.

dehors. L'individu discipliné est celui qui s'inquiète de sa différence. Il s'en inquiète lui-même parce que cette différence n'est rien d'autre qu'une place relative dans l'espace d'indifférence de la norme. Ainsi, l'aménagement de l'espace suscite un individu qu'il s'agit de différencier mais dont la différence n'est jamais hors de l'ordre puisqu'elle ne tient qu'à sa place relative. Les analyses de Foucault nous conduisent bien au delà de la prison. Elles pointent une subjectivation qui consiste à surveiller ses différences. On en trouverait mille exemples chez les consommateurs, les patients ou encore les demandeurs d'emploi qui doivent faire ressortir leurs qualités spéciales pour un poste. Mais on ne mesure peut-être pas à quel point la condition de possibilité de cette subjectivation, c'est l'espace où nous sommes tous identiquement appelés à nous différencier par notre place. L'espace suscitait chez Sartre une conscience honteuse, celle d'un être qui devient un objet sans en être. Il fait naître selon Foucault une conscience-vigile, celle d'un individu inquiet de la différence qui lui vient de sa place. Le sujet sartrien a honte de devenir objet dans un espace du dehors dans lequel l'englobe un autre sujet. Dans l'espace de caractérisation que décrit Foucault se dessine un dedans qui naît de l'inquiétude d'un sujet à l'égard de ses différences. Le tour de force de la discipline est d'aménager un espace où, loin d'être les uns en face des autres dans le chassé-croisé des regards objectivants, nous devenons les uns par rapport aux autres sujets de nos différences relatives. La discipline n'aliène pas mais exige des individus qu'ils s'inquiètent eux-mêmes de leurs différences. Elle est à l'œuvre dans les sociétés où l'on n'en finit plus d'enchaîner les « tests, entretiens, interrogatoires, consultations »⁷⁴. De telles sociétés qui jouent sur la différenciation des individus selon des écarts relatifs ont l'espace pour modèle.

De cette analyse, on peut conclure que l'espace est lié au pouvoir en deçà et au-delà du strict domaine de l'architecture. Par la forme du divers en lui, il permet une appréhension d'une multiplicité corporelle dont les éléments peuvent être caractérisés de façon à en majorer l'utilité. Par son pouvoir de rendre visible des individus qui sont vus sans que personne ne les voit, il inscrit dans le soi la relation de surveillance. Nos bâtiments sont peut-être moins des corps qui agissent sur les corps que des champs d'objectivation où se montrent et se produisent des sujets. Resaisi à partir de l'espace, le pouvoir de nos sociétés peut être envisagé comme esthétique. Il n'aliène pas, il ne fait pas peser sur les individus un système de causes extérieures afin de les déposséder d'eux-mêmes. Il travaille plutôt à « transformer tout le corps social en un champ de perception »⁷⁵. L'individu n'est pas face à la société. Il apparaît et s'apparaît lui-même dans les formes de spatialisation qui caractérisent une société. Il n'est guère besoin d'insister sur le fait qu'à côté des espaces où l'on enferme et des aménagements qui visent à arrêter, on a vu proliférer dans nos sociétés des espaces qui mettent en forme un environnement esthétique. Les ensembles urbains fermés, les hypermarchés et les parcs d'attraction travaillent à orchestrer la vision, à rendre visible et à observer plutôt qu'à maltraiter les corps.

Dans le monde palliatif des scènes, des bords de route, des décors, des cocons et capsules du quotidien, la sensibilité est savamment stimulée. Sera-t-elle un jour atteinte d'hyperesthésie? A cela rien de

⁷⁴ *S et P* p. 263.

⁷⁵ *Ibid.* p. 249.

grave. Les constructions elles-mêmes se découvrent le pouvoir de sentir : « Les grands immeubles deviennent de plus en plus sensibles. Le système sensitif d'une tour de bureau moyenne comprend déjà la vision panoptique, la sensibilité aux odeurs, à la température, à l'humidité, au mouvement, et dans certains cas, la surveillance auditive. Certains architectes prédisent maintenant le jour où l'ordinateur de sécurité de l'immeuble pourra automatiquement passer au crible et identifier sa population humaine, puis peut être même, réagir à ses états émotionnels (peur, panique...) sans recourir au personnel de sécurité et gérer les crises »⁷⁶.

⁷⁶ M. Davis, *Contrôle urbain, l'écologie de la peur*, op. cit., p. 9.